

Ordre des Clupéiformes

Famille des Clupeidae

Cette espèce figure à l'annexe II et V de la Directive "Habitat-Faune-Flore", à l'annexe III de la Convention de Berne. Elle est vulnérable en France selon la cotation UICN.



Généralités sur l'espèce

L'alose feinte est un grand migrateur anadrome. Elle vit en mer 2 à 5 ans sur le plateau continental. La migration qui mène les aloses en bancs jusqu'aux parties basses des axes migratoires, s'effectue de nuit, à partir d'avril et surtout en mai. L'intensité et le rythme de la migration sont influencés par le débit et la température de l'eau (le seuil de migration est situé autour de 12°C). La migration de dévalaison, en banc, des alosons a lieu dès le début de l'été et dure un à deux mois. Les juvéniles restent ensuite dans l'estuaire jusqu'à l'hiver.

La morphologie de l'alose feinte est semblable à celle de la grande alose. Elle se distingue principalement de cette dernière par un profil dorsal moins courbé, une tête plus étroite, l'existence d'une rangée de 4 à 8 petites tâches noires bien marquée en arrière de l'opercule et une taille inférieure (35 à 45 cm).

Reproduction

La reproduction a lieu entre mai et juin. La température de l'eau semble être un facteur physique important dans le déroulement de la reproduction. Les valeurs observées sont comprises généralement entre 18 et 22°C. Les paramètres qui permettent de caractériser une frayère d'alose feinte sont regroupés dans le tableau suivant :

Température :	18 à 22°C
Granulométrie :	20 à 200 mm
Vitesse de courant :	?
Profondeur de la frayère :	150 à 300 cm

Le comportement reproducteur de l'alose feinte est semblable à celui de la grande alose. L'activité de ponte proprement dite est nocturne. Les couples formés montent à la surface, le mâle et la femelle, flanc contre flanc, frappant violemment la surface de l'eau à l'aide de leur nageoire caudale en exécutant un déplacement circulaire. Les produits génitaux sont libérés et la fécondation a lieu dans le tourbillon créé pendant cette phase appelée localement « bull », qui dure de 2 à 10 secondes.

En raison de la maturation progressive des ovocytes, la ponte est fractionnée dans le temps. Contrairement à la grande alose, la plupart des géniteurs survit et retourne en mer à l'issue de la reproduction.



Un bull d'aloses feintes

Faciès d'écoulement utilisés pour la reproduction

D'une manière générale, les zones de frayères d'alose feinte sont localisées sur des plages de substrats grossiers dans des zones courantes.



Zone de fraie d'alose feinte sur la Dordogne

Le repérage des frayères

Les frayères d'alose feinte sont plus proches des estuaires que celles de grande alose, en eau douce, juste en amont des eaux estuariennes, sur des secteurs pouvant être soumis à l'influence de la marée. Un repérage préalable des zones potentiellement favorables est nécessaire. La confirmation se fait de nuit au moment de l'activité de ponte. Les actes de reproduction sont très sonores (35 à 50 dB) et visibles à distance en raison de la projection de gerbes d'eau. Cette caractéristique permet de confirmer les zones de fraie.

On notera ici que les obstacles à la circulation des migrateurs peuvent conduire à des localisations atypiques des frayères (phénomène de frayère "forcée").

Pour en savoir plus...

Baglinière J.L., Elie P., 2000. Les aloses (*Alosa alosa* et *Alosa fallax* spp.). Ecobiologie et variabilité des populations. Cemagref, Inra Editions, Paris, 277 p.

Le Corre M., Sabatié R., Baglinière J.L., Menella J.Y., Pont D., 1997. Données récentes sur les caractéristiques morphologiques et biologiques de la population d'Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis* Roule 1924). Bulletin français de la pêche et de la pisciculture, 346 : 527-545.

Maitland P.S., Hatton-Ellis TW, 2003. Ecology of the Allis and Twaite Shad. Conserving Natura 2000. Rivers Ecology Series n°3, English Nature, Petersborough.

Taverny C., 1991. Contribution à la connaissance de la dynamique des populations d'aloses (*Alosa alosa* et *Alosa fallax*) dans le système fluvio-estuarien de la Gironde : pêche, biologie, écologie. Etude particulière de la dévalaison et de l'impact des activités humaines. Thèse de doctorat ès-sciences, université de Bordeaux I : 451p.